

C'est cependant une affaire de plus de conséquence qu'on ne suppose, et je doute que, vue à jeun, l'église de Maignelay, avec la lourde pâtisserie en pierre de ses voûtes, eût obtenu de notre chroniqueur une appréciation aussi favorable.

Montigny et Ravenel sont décrits ensuite avec une conscience qui ne laisse échapper ni une statue de saint, ni une inscription funéraire, et l'heure du chemin de fer clot seule une excursion déjà bien remplie.

Tandis que nous nous promenons, l'abbé Vattier épluche pour nous les vieux papiers de la paroisse Saint-Antoine, qui portent pour toute classification cette brève note : « Papiers inutiles ». Une vingtaine d'années avant la Révolution, l'évêque de Soissons, dont Compiègne dépendait alors, a élaboré un nouveau tarif pour les cérémonies du culte et les fondations à remplir dans les paroisses. Le curé de Saint-Antoine ne trouve pas la mesure de son goût et formule assez vertement ses critiques. Pour un esprit superficiel, le sujet peut sembler d'un intérêt médiocre. Ne faudrait-il pas pour le moins la verve d'un nouveau Boileau, afin de rendre curieuse cette querelle de sacristie. Cependant, par de simples rapprochements bien étudiés et bien présentés entre les tarifs à diverses époques, M. l'abbé Vattier a su intéresser vivement ses confrères.

M. Daussy présente à la société différents objets recueillis à Cuise-la-Motte, dans une tranchée que le récent chômage de la rivière d'Aisne a permis de descendre à un mètre au-dessous du plan d'eau ordinaire de la nappe souterraine. Ces objets, parmi lesquels se

---